

Le CABB recherche un(e) nouvel(le) administrateur(-trice) pour joindre son conseil d'administration

Vous êtes à la recherche d'un nouveau défi, mais surtout, vous avez envie de faire une différence au sein de la communauté et de redonner au suivant? Communiquez avec nous! Le Centre d'action bénévole de Boucherville (CABB) est à la recherche d'un nouvel administrateur ou d'une nouvelle administratrice pour siéger à son conseil d'administration (C.A.).

Le CABB est un organisme communautaire ayant pour mandat de promouvoir et de développer l'action bénévole. Grâce à l'engagement de ses bénévoles, le CABB est en mesure d'offrir de nombreux services flexibles et diversifiés, tels que l'accompagnement-transport, la popote roulante, les groupes de soutien pour personnes proches aidantes, le soutien psychosocial aux aîné(e)s de 50 ans et plus, les visites d'amitié, diverses activités sociales et culturelles, etc. L'équipe du CABB est empathique, sensible et compréhensive en plus d'être formée pour détecter les besoins de la communauté. Notre connaissance de Boucherville et de ses enjeux nous permet d'offrir des services personnalisés en lien direct avec les besoins actuels.

Nous souhaitons actuellement compléter notre conseil d'administration et le bonifier avec des personnes ayant un profil professionnel en droit (avocat, notaire, etc.).

Profil recherché :

- Expérience juridique (notariat, droit, etc.)
- Esprit stratégique, capacité à apporter un éclairage objectif et différent aux problématiques et aux occasions à saisir;
- Aptitude à apprécier l'impact des enjeux, des politiques et des décisions de l'organisation;
- Esprit d'équipe permettant de travailler à l'avancement des travaux du conseil.

Implication au sein de notre conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration jouent un rôle clé dans la gouvernance de l'organisme. Par leurs connaissances et compétences, ils contribuent à assurer l'évolution, la croissance et la pérennité de l'organisation. Il est à noter que le CABB offre des assurances responsabilité pour ses administrateurs.

Notre conseil d'administration est composé de neuf personnes. Les rencontres du C.A. se déroulent habituellement le mardi soir, de 16 h à 18 h, à raison de dix par année, en plus de l'assemblée générale annuelle (AGA), qui a lieu en juin. Le conseil doit notamment :

- S'assurer que l'organisme respecte les lois et les règlements auxquels il est assujetti;
- Décider des grandes orientations stratégiques, des priorités et des objectifs de l'organisation et en assurer le suivi;
- S'assurer que l'organisme exécute sa vision et sa stratégie d'affaires en conformité avec sa mission, ses politiques, ses pratiques et ses valeurs.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae ainsi qu'une lettre d'intérêt avant le **31 mars 2025** à Nicolas Despatis, président du conseil d'administration du CABB, par courriel à n.despatis@cabboucherville.ca.

Merci pour votre intérêt!